

Actualités de l'Agglomération

Semaines du 25 mars au 5 avril 2024



FOCUS

❖ Inauguration des défenses anti-submersion de l'Avenue de Paris

Mardi 26 mars, David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, Jean-René LECHATREUX, Vice-Président de l'Agglomération du Cotentin en charge de la Prévention des Risques Majeurs, Xavier BRUNETIERE, Préfet de la Manche, Jean MORIN, Président du Conseil Départemental et Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin, ont réceptionné les travaux menés sur l'avenue de Paris à Cherbourg-en-Cotentin. Ce chantier visait à renforcer les systèmes de protection contre les inondations de la Divette.

La prévention des inondations à Cherbourg-en-Cotentin

Suite aux inondations du 5 décembre 2010 de la Divette, une étude modélisant les cours d'eau à l'échelle du bassin versant a été effectuée pour déterminer quelles étaient les actions permettant de prévenir les risques d'inondation sur l'ensemble du parcours de la Divette.

Cette étude a défini que la seule protection hydraulique efficace du secteur, à la fois contre les crues de la Divette et contre les submersions marines, était l'ajustement du niveau de protection sur les berges gauche et droite de la Divette.

Intervenant au titre de sa compétence sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), l'Agglomération du Cotentin a prévu en 2018 des travaux d'aménagements dans le cadre de son programme d'actions. Débutés en avril 2022, ces travaux se sont achevés début 2024.

Un chantier lourd et complexe

Plus importants que le simple rehaussement prévu initialement, les travaux Paris ont consisté à reprendre partiellement et parfois complètement en profondeur les murets en rives droite et gauche.

Ces ouvrages permettront une protection contre les débordements de la Divette pour des événements de période de retour centennale (équivalent à la crue de 2010). Concernant les submersions marines, le niveau global de protection intégrant les ouvrages existants et les

nouveaux ouvrages mis en place permet de se protéger contre un évènement de période de retour centennale à l'échelle 2050.

Budget

Le Cotentin : 2,02M €
Département : 700 000 €
Etat (DETR) : 180 000 €
Coût total : 2,9M €

❖ Les rendez-vous du Cotentin

Mardi 2 avril s'est déroulé un nouveau rendez-vous du Cotentin, à La Hague cette fois. Les habitants du pôle de La Hague ont été accueillis par David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, Jean-René LECHATREUX, Vice-Président en charge de l'Energie, du Climat et de la Prévention des Risques Majeurs, Manuela MAHIER, Maire de La Hague et Vice-Présidente en charge de la mer, du nautisme et du Rayonnement du Cotentin, et Patrick LERENDU, Président de la Commission de Territoire de La Hague. Les habitants étaient encore une fois présents en nombre pour rencontrer les services de l'Agglomération et leur poser des questions. Cet évènement de proximité est essentiel pour conserver du lien entre les citoyens et l'Agglomération malgré la dématérialisation.

Prochain rendez-vous **mardi 16 avril à partir de 17h30 à la Salle de la Mairie de Montebourg** pour le pôle de proximité de Montebourg.

Présentation des nouvelles formations universitaires 2024 dans le Cotentin

Vendredi 5 avril a eu lieu une présentation des nouvelles formations proposées par l'Université de Caen sur le campus de Cherbourg-en-Cotentin pour la rentrée 2025 en présence de David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, Lamri ADOUI, Président de l'Université de Caen, Nicole BELLINOT-DELACOUR, Vice-Présidente de l'Agglomération du Cotentin en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi que de membres de l'Université de Caen et d'industriels. Le campus du Cotentin cherche à se développer et proposer une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises locales tout en permettant à des jeunes de rester dans le Cotentin pour leurs études. L'objectif de ces nouvelles formations est aussi de viser l'excellence dans les domaines industriels du territoire tel que les énergies.

Les nouvelles formations sont un **Master MQSE** : Management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, un Diplôme d'**Ingénieur Génie Energétique** et un Diplôme d'**Ingénieur Génie Nucléaire**.

EN BREF

Inauguration de la salle du MORA de Barfleur.

Vendredi 5 avril le nouvel espace culturel de la ville de Barfleur est inauguré en présence de David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, de Anna PIC, Député

de la Manche et de Michel MAUGER, Maire de Barfleur qui cédera officiellement sa place de maire lundi prochain. Un hommage appuyé lui a été rendu par ses collègues du conseil municipal ainsi que le Président David MARGUERITTE et les élus présents. Ce nouvel espace culturel prend place dans le bâtiment de l'ancienne discothèque Le Mora racheté par la municipalité en 2019. Le rez-de-chaussée est destiné aux manifestations culturelles avec des équipements modernes et performants pour accueillir des spectacles de théâtre, concerts divers, conférences, soirées, expositions artistiques, projections de film ou de vidéo. Le premier étage va quant à lui recevoir un musée du patrimoine maritime de Barfleur.